



## BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2013

Population 2014 : 1178

### Mot du maire

Un mandat municipal s'achève, une rétrospective s'impose, elle est le fruit d'un travail soutenu de votre conseil municipal que je voudrais ici remercier, merci à toute l'équipe pour son investissement au service de notre commune. Laiz est une commune où notre vie quotidienne est facilitée grâce à de nombreuses réalisations dans tous les domaines.

↳ **Bâtiments.** La garderie a doublé sa surface afin d'accueillir les enfants dans un espace agréable. Les locaux techniques ont aussi doublé leur surface afin d'offrir un espace opérationnel pour nos pompiers, et un atelier de travail digne de ce nom pour nos employés. La salle des fêtes a vu son isolation intérieure et extérieure renforcée. La cuisine de notre cantine scolaire a été entièrement rénovée. La salle de motricité de la maternelle a été restaurée et un changement total des menuiseries extérieures a été effectué. La mise aux normes électriques de la cantine, de la maternelle et de la chaufferie a été effectuée. La charpente de la halle « jeunes » a été renforcée. Dans le cadre des mises aux normes « accessibilité », une nouvelle bibliothèque a été construite. Ainsi la salle du conseil et des mariages s'installera au rez de chaussée de notre mairie.

↳ **Environnement et voirie.** Des carrefours ont été entièrement repris (carrefour de la croix, de Pin, de route de St Jean). Environ 45 000€ sont consacrés chaque année à l'entretien des voies. Une machine à tracer a été achetée. La Communauté de Communes a investi 200 000€ pour la restructuration de l'entrée de la zone artisanale. De nombreux cheminements ont sécurisé nos piétons enfants ou adultes (route de la mairie, route de l'église, rue des écoles, route de Pin, route de Mons, route des Combes, route des Dîmes), et un nouvel abri bus a été installé route de Mons. Réfection d'une partie des Berges de la Suisse suite à un glissement de terrain. Des éclairages publics ont été installés ou restructurés (rue des écoles, route de Cruzilles, route de la Place, route des Villards, carrefour de la croix).

1,5km de haies ont été plantés sur des parties communales, mais aussi chez des particuliers.

La dénomination des rues et la numérotation des boîtes aux lettres a permis à la Poste, mais aussi aux services de secours une meilleure localisation des habitations.

↳ **Assainissement.** La lagune de Pin a été déplacée hors zone inondable et sa capacité portée à 100 équivalents habitants. Notre station d'épuration commune avec Pont de Veyle a subi des travaux importants, notamment au sujet du traitement des boues et des nouvelles normes anti pollution. Des extensions du réseau assainissement ont eu lieu route des Combes, route de Corobert et à Pin.

↳ **Aménagement et Urbanisme.** Deux modifications simplifiées du Plan d'Occupation des Sols ont été effectuées pour ouvrir à l'urbanisme des surfaces afin de permettre la réalisation de plusieurs projets portés par la Communauté de Communes sur notre territoire : la création de deux terrains Foot/Rugby route des Combes, la construction du nouveau casernement de gendarmerie route de Mons, associé au projet immobilier des Huguets. Ce projet des Huguets a mobilisé votre conseil pendant 5 ans avec de très nombreuses réunions, il sera porté par la SEMCODA. Une première tranche qui doit débuter cette année comprendra un emplacement d'environ 150 m<sup>2</sup> réservé pour des services ou commerces, une unité de vie de 6 logements domotisés, adaptés pour des personnes âgées, et gérés en lien avec l'ADAPA. Suivra un ensemble de quatre bâtiments avec une quarantaine de logements en accession à la propriété. Les personnes intéressées par ces logements peuvent s'inscrire en mairie.

Notre église a été mise en valeur suite à l'abattage du tilleul devenu trop dangereux, une ouverture a été donnée sur le parvis et la placette. La vierge du fronton a retrouvé sa jeunesse. Une stèle en mémoire à Jean Ruys tombé au combat en Algérie a été érigée en collaboration avec la FNACA. Des toilettes ont complété l'aménagement.

## ↘ Matériel.

Nous avons investi pour l'informatisation de l'école dans le cadre du projet numérique. Les jeux de la cour maternelle ont été changés, du matériel de bureau a été renouvelé. Nos pompiers ont investi dans un nouveau véhicule et dans du matériel de liaison avec le SDIS de L'Ain. Nos cantonniers ont été équipés d'un nouveau tracteur ainsi que d'une nouvelle élagueuse ; une étrave à neige et un semoir à sel ont été achetés pour parer aux difficultés hivernales. Nous avons complété l'aménagement de notre cimetière avec le rajout de cases au columbarium .

Je compléterai ces réalisations par un volet économique avec l'aménagement par la Communauté de Communes d'une partie de notre zone d'activités pour l'installation de plusieurs entreprises: Gras Matériaux, SCI Quamille en charpentes métalliques, CLTF en charpente-couverture, et actuellement RPC en restauration collective. Tous mes vœux de prospérité à tous les entrepreneurs de notre commune.

Je terminerai ce bilan par tout le travail de réflexion du Conseil Municipal autour de sujets sensibles comme le Plan de Prévention des Risques d'Inondation, le projet d'arrêté Biotope sur les zones humides, la mise en place de la redevance incitative qui découle des directives Européennes, ou l'application de la refondation de l'école avec la mise en place, en coordination avec la Communauté de Communes, des nouveaux rythmes scolaires. Une année pousse l'autre, une nouvelle année débute, que je vous souhaite pleine d'espoirs et d'espérance pour vous, votre famille. Que 2014 voie la concrétisation de vos projets.  
Meilleurs vœux pour 2014.



## TRAVAUX



Chemin piéton, rue de l'église



Bibliothèque en construction



Avez-vous remarqué sa beauté !!!

### Bibliothèque



Rendez-vous dans notre nouvelle bibliothèque !!!!

Cette réalisation démarrée en Juin dernier a été très bien menée. Un très bon suivi de chantier par l'architecte et un excellent travail des artisans ont permis de respecter les délais. Donc, comme annoncé, la nouvelle bibliothèque sera opérationnelle en Janvier 2014.

**Son inauguration aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> Février à 10h.**

Spacieuse ..... avec un coin lecture adapté aux plus petits, ainsi que de nouveaux

abonnements pour les grands, elle vous attend nombreux. Les nouveaux horaires sont : le mardi et le vendredi de 16h30 à 18h, le samedi 10h30 à 12h.



Les locaux « désertés » serviront à la nouvelle salle des mariages afin de respecter les normes d'accueil des personnes à mobilité réduite.

### Abribus



Un nouvel abri-bus pour les collégiens est installé, route de Mons. Il peut être rejoint par le chemin piétonnier qui longe la gendarmerie.

Un nouveau chemin piétonnier sera bientôt accessible, il partira de l'abri bus en direction de la route de Thoisy.

### WC Publics

Des toilettes publiques sont installées à proximité de l'église et d'autres seront accessibles lors des manifestations au cœur du village dans les locaux de la nouvelle bibliothèque.



## En Zone Industrielle



La route Des Combes est actuellement en travaux pour réfection de la chaussée et l'enfouissement des lignes téléphoniques. Un chemin piéton relie la route de Chatillon au chemin des artisans.



## LES HUGUETS

Le projet immobilier à côté de la gendarmerie de Laiz progresse. Le permis de construire sera déposé courant 2014. Une première tranche constituée de 5 appartements T2, 19 de type T3 et 10 de type T4 sera disponible à la vente. De plus, 6 appartements Haissor (**H**abitat **I**ntermédiaire **S**ervice **S**olidaire **R**egroupé) sont créés. Ils sont conçus à destination des personnes âgées qui souhaitent un logement offrant à la fois une présence et la possibilité de vivre de manière autonome. Ces logements sont adaptés et regroupés autour d'une pièce commune meublée et d'un équipement sécurisant et facilitateur. Cet habitat ouvre droit aux aides aux logements, permet de bénéficier des services d'aides à domicile, et de les mettre en commun entre locataires.

Vous pouvez venir en mairie, vous renseigner.

## **ECOLOGIE**

### Développement durable

140 points lumineux éclairent notre commune. Depuis la coupure décidée de certains éclairages de 23h à 5h du matin sur le réseau secondaire, une économie de 1 680€ est constatée et nous nous en réjouissons.

### LE TRI : redevance incitative

Notre commune, depuis quelques mois, est en test relatif à la redevance incitative, ce qui nous encourage à davantage trier nos déchets.

Fin 2013, une facture fictive sera adressée à chaque producteur de déchets pour lui permettre de se familiariser avec sa nouvelle facture et d'ajuster sa production. Ce nouveau système de facturation sera composé :

D'une part fixe : en fonction du volume du bac ou du nombre de sacs. Cette part peut être comparée à un abonnement d'eau ou d'électricité. Un forfait de 18 levées par an est compris dans cette part fixe.

D'une part variable : calculée en fonction du nombre de fois où le bac est collecté (au-delà des 18 levées forfaitaires) ou du nombre de sacs supplémentaires distribués.

Toutes les levées supplémentaires au-delà des 18 levées forfaitaires vous seront facturées en supplément dans la part variable.

Vous avez remarqué que le camion continue de passer toutes les semaines devant votre domicile. Vous aurez le choix de présenter ou non votre bac à la collecte à votre rythme, et vous maîtrisez ainsi le montant de votre facture.

Attention !!! Le ramassage à Laiz se déroule le lundi. Les jours fériés ne sont plus reportés.

Ex : pas de ramassage la semaine du lundi de Pentecôte.

Deux points « propreté » sont à votre disposition : sur le parking de Super U, et dans la rue de l'église (face à la cour des maternelles). **Il est demandé à chacun de respecter ces espaces** (toute atteinte à l'environnement est passible d'une amende). Les gros cartons doivent être apportés directement à la déchetterie à St Jean sur Veyle.

30% de nos ordures ménagères sont des déchets organiques. Pensez à composter ces déchets pour réduire le volume de votre poubelle. Toutes les infos : <http://www.smidom-thoissey.org> ou au 04 74 04 94 69.

### QUELQUES GESTES ECO-CITOYENS

**NON** au gaspillage de l'eau : ne laissez pas goutter un robinet, fuir une chasse d'eau. Préférez une douche au bain. Vos factures n'en seront que moins importantes.

**OUI** à l'eau du robinet : elle est économique (100 à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille), respectueuse de l'environnement (on évite ainsi 6kg de déchets par an et par habitant), et saine (contrôlée régulièrement)

## REPAS DU CCAS

Ce dimanche 1<sup>er</sup> décembre 2013, cinquante convives se sont retrouvés pour le repas du CCAS. Au programme, un repas copieux suivi d'une animation avec « Les Sabots de Cruzilles» ; un rigodon puis une farandole clôturant cette journée dans la joie et la bonne humeur. Des dons pour le CCAS ont été récoltés à cette occasion. Les enfants de la garderie ont également contribué à la réussite de ce repas en décorant les menus de leurs dessins colorés et fleuris comme chaque année. 14 colis ont été apportés aux personnes de plus de 75 ans ne pouvant pas assister au repas pour raisons de santé.

Dons 2013 reçus au CCAS : 900€

Nous avons accordé pour 560 € d'aides sociales



## COMITE DE FLEURISSEMENT

Malgré un effectif en baisse, les bénévoles ont encore, cette année, fleuri notre commune de fleurs colorées et vivaces.

Nous appelons les personnes qui souhaitent embellir la commune à nous rejoindre en 2014.

## SOCIETE DE CHASSE DE LAIZ

Le dimanche 9 mars 2014 à la salle des fêtes de Laiz, de 7h30 à midi, les membres de la Société de Chasse de Laiz vous proposeront du boudin et des caillettes au chou.

Certains les ont testées l'an passé : un véritable régal. Afin de satisfaire votre demande, vous pouvez effectuer votre réservation au 03 85 31 55 81 avant le 3 mars 2014.

**Les chasseurs de Laiz**

## CLUB AMITIE LAIZIENNE

Cette année encore, le Club Amitié Laizienne a rouvert ses portes depuis début octobre. Les après-midi détente ont lieu le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois.

Le Club compte actuellement 39 adhérents avec 2 personnes nouvelles qui viennent de nous rejoindre.

L'hiver, le temps est triste et gris, alors pourquoi ne venez-vous pas nous rejoindre au Club pour passer un moment de détente ? Vous y êtes cordialement invités, vous serez accueillis avec convivialité et surtout vous pourrez peut-être apporter des idées nouvelles.

Vous serez les bienvenus, l'après-midi est consacrée aux jeux, cartes, scrabble. Au cours de l'année nous dégustons la bûche à Noël et la galette des Rois en janvier.

En décembre après l'Assemblée Générale, un repas a été offert aux adhérents au restaurant pour clôturer la journée, en présence de Monsieur le Maire, Monsieur ZANCANARO.

Nous vous rappelons que le loto du Club aura lieu : **le dimanche 6 avril 2014**, le Concours de belote : **le vendredi 24 octobre 2014**.

Nous vous espérons nombreux à nos manifestations.

Le Bureau



## SOU DES ECOLES

Après un changement de bureau au mois de juin, tous les bénévoles se sont réunis pour maintenir les tartes en octobre malgré un problème de taille : Un four inutilisable. Nous cherchons une solution pour octobre 2014 afin de proposer aux habitués des tartes de notre confection ! Merci à tous pour votre participation à notre fête de Noël de l'école qui a également mobilisé beaucoup de bénévoles, merci également aux enseignants pour leur investissement et aux enfants pour leur prestation. Nous vous donnons rendez-vous pour le boudin le dimanche 2 février, ainsi que pour la kermesse de l'école le vendredi 27 juin. Merci à toutes les personnes qui nous aident, en donnant de leur temps et /ou en achetant nos produits. C'est grâce à vous que nous pouvons continuer à financer les projets pédagogiques de l'école. Bonne année à tous ! Les membres du Sou des écoles.

## ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014. Le mode de scrutin varie selon le nombre d'habitants de la commune.

Deux grandes innovations en 2014 marqueront ces élections :

Les électeurs de toutes les communes de plus de 1000 habitants éliront leurs conseillers municipaux selon le même mode scrutin. Ce mode de scrutin, qui impose le respect du principe de parité aux listes de candidats, était jusqu'alors réservé aux seules communes de plus de 3500 habitants.

Les électeurs s'exprimeront à l'aide d'un seul bulletin de vote. Pour Laiz, seront élus 15 conseillers municipaux et 4 conseillers communautaires (3 titulaires + 1 suppléant). Pour notre canton, les conseillers communautaires sont les représentants de la communauté de communes de Pont de Veyle.

Les lois du 17 mai 2013 abaissent de 3 500 à 1 000 le seuil pour l'application du scrutin à la proportionnelle. **Ainsi, le mode de scrutin pour les communes de 1 000 habitants et plus est le scrutin proportionnel de liste à deux tours** (sans aucune modification possible de l'ordre de présentation de la liste) avec prime majoritaire accordée à la liste arrivée en tête.

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. En effet, les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Les conseillers communautaires représentant les communes de 1 000 habitants et plus au sein des organes délibérants des EPCI sont élus au [suffrage universel](#) direct via un système de fléchage dans le cadre des élections municipales. L'électeur désigne le même jour sur le même bulletin de vote les élus de sa commune et ceux de l'[intercommunalité](#). Les sièges de conseiller communautaire de la commune sont répartis entre les différentes listes selon le même mode de scrutin que celui appliqué lors de l'élection des conseillers municipaux. Pour chacune des listes, les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats.

## NOUVEAU

# Tout bulletin de vote avec ratures sera nul

## **ECOLE**

**Équipe enseignante** : A la rentrée 2013, l'équipe enseignante de l'école de Laiz a connu quelques changements. Mme Roiron (classe de CE2-CM1) succède à Mr Choplin au poste de directrice. Elle se tient à votre disposition tous les jeudis, sur rendez-vous, pour aborder toute question concernant l'école et son fonctionnement. Mme Bouilloux a été nommée sur la classe des TPS-PS-MS pour compléter le mi-temps de Mme Gand. Enfin, Mme Louat assure pour cette année la classe des CM1-CM2.



De gauche à droite : Mmes Louat, Roiron, Bouilloux

## **Pédagogie**

Les classes de MS-GS et CP de Mmes Gagnoux et Santailier ont assisté le mardi 12 novembre à un spectacle sur le thème des quatre saisons.



Ces deux classes, qui ont un projet de correspondance avec l'école de Treffort vont accueillir leurs correspondants dans le courant de l'année.

Le mardi 19 novembre les élèves de GS, GP, CE1 et CE2, ont reçu la visite de Mme Borelly, infirmière scolaire pour une sensibilisation aux premiers secours. Déjà commencée l'année

dernière, cette initiation devrait permettre à terme à tous les élèves du primaire de connaître les petits gestes qui peuvent sauver une vie.

Les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 se sont quant à elles rendues à l'Escale à St Jean sur Veyle, pour participer à des ateliers sur le thème des droits de l'enfant. Une journée riche en réflexion...

## **GARDERIE PERISCOLAIRE**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 la garderie du mercredi de 12h à 12h30 sera supprimée.

Il n'y a eu aucune inscription d'enfants depuis le début de l'année scolaire.



## ETAT CIVIL



### Naissances :

ALBAN Enola	31 juillet 2013
BENOIT Abbie Sarah	17 janvier 2013
BERRY Sloan	05 avril 2013
BINET Kalvyn Timéo	01 juin 2013
BROYER Léna	10 juin 2013
BUFFET Léa, Aurélie, Désirée	27 novembre 2013
CALMETTES Romane	07 septembre 2013
CAUTY Ambre, Charline	30 novembre 2013
CHEVROT Nino	06 juin 2013
EYNARD BEIGNER Alexandrine Zoé Marie	02 juin 2013
KAICHOUH Léa	22 mars 2013
MARION Noah	06 juin 2013
MESBAHI Tess	24 septembre 2013
MOLES Baptiste, Jean, Bernard	22 janvier 2013
PEPIN Adriana, Jackie, Jocelyne	26 novembre 2013
PIQUANT Maëly, Marie	02 août 2013
RABUEL Bastien	28 septembre 2013
RAVET Maddy, Maya, Julia	27 janvier 2013
ROSSI Timéo, Axel	04 juillet 2013



### Mariages :

LERICHE DELPHINE Paule Claude et VACHET Benjamin	11 mai 2013
BUIRON Nathalie et VERNHES Gaël, Yves	08 juin 2013



### Décès :

BENOIT Aimé	12 juin 2013
DAOUADJI Mustapha Kamel	01 août 2013
DEGLUAIRE née JARNET Germaine	10 novembre 2013
DESPLANCHES née MUZY Monique Jeanne	04 juin 2013
PARENTE NOVO Denis	26 janvier 2013
PREVOST née PERRAUD Marie Jeanne	06 février 2013
PREVOST Albert	04 décembre 2013

## BUDGET 2013

	CA 2012		BP 2013	
<b>Dépenses Fonctionnement</b>	<b>513 245</b>		<b>796 228</b>	
Charge à caractère général	145 655	28%	156 100	20%
Charges de personnel	255 286	50%	288 565	36%
Charges de gestion	83 116	16%	97 184	12%
Charges financières	19 600	4%	16 900	2%
Charges exceptionnelles	9 588	2%	20 000	3%
			Vir. à la section Investis.	217 479 27%

<b>Recettes Fonctionnement</b>	<b>661 799</b>		<b>796 228</b>	
Revenus de gestion courante	19 789	3%	69 183	9%
Travaux en Régie	16 449	2%	15 000	2%
Impôts et taxes	413 344	62%	436 445	55%
Dotations/Subventions	186 263	28%	186 445	23%
Autres Produits	25 954	4%	17 139	2%
			affectation de résultats n-1	72 016 9%

Investissement	Dépenses		Recettes	
	CA 2012	BP2013	CA 2012	BP2013
Remboursement capital	54 392	42 100	Excédent Investissement n-1	63 177
Matériels et mobiliers	21 952	12 000	FCTVA	25 040 6 900
Travaux Voirie	66 117	55 000	Taxe Urbanisme	34 202 10 887
Travaux Bâtiments	13 168	14 000	Virt de la section Fonction.	217 479
Parvis église	49 235	20 000	Annulation Déficit Inv.	120 103
Bibliothèque		288 741	Subvention Com Com	4 228 4 228
Bâtiment technique	41 308		Subvention Conseil Général	3 720 46 347
Déficit Invest. N-1		120 103	Emprunt	150 000
Divers	4 298	4 000		
<b>Total</b>	<b>250 470</b>	<b>555 944</b>		<b>130 367 555 944</b>

## INFOS DIVERSES

### Cartes d'identité

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, les cartes nationales d'identité auront une durée de validité de 15 ans pour les personnes majeures. Cette mesure sera également applicable aux cartes nationales d'identité sécurisées délivrées à des personnes majeures et en cours de validité au 1<sup>er</sup> janvier 2014. Toutefois pour les personnes mineures, la validité reste inchangée c'est-à-dire 10 ans.

### Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Le règlement de service du Service Public d'Assainissement Non Collectif a été modifié. La période entre le contrôle diagnostic et le contrôle de bon fonctionnement est désormais de 7 ans.

### Don du Sang en 2014

SALLE POLYVALENTE DE PONT DE VEYLE de 8h30 à 12h30

Nous vous attendons les :

Lundi 10 Mars, Lundi 12 Mai, Lundi 4 Août, Lundi 13 Octobre et Lundi 15 Décembre

### Permanence au pôle de proximité de Pont de Veyle

**CLIC** : 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h à 11h30 et sur rendez-vous jusqu'à 12h

**UFC Que Choisir** : mardi de 14h30 à 17h

**Mission Locales Jeunes** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois de 14h à 17h

**ADAPA** : vendredi de 9h30 à 12h

**ADMR** : vendredi de 14h à 16h

### CAF de l'Ain

Des informations sur vos droits accessibles en permanence, soit par internet : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) ou par téléphone : 0810250110.

### **Horaires d'Ouverture de la Mairie**

**Lundi 8h00 - 12h00 - Mercredi 14h00 - 17h00**

**Jeudi 9h00 - 12h00 - Vendredi 15h00 - 18h00**

**Ouvert le 1<sup>er</sup> samedi non férié de chaque mois 8h00-12h00**

**Consultation du maire sur rendez-vous mercredi de 10h00 - 12h00**

**Secrétariat : 03 85 31 51 27**

**Fax : 03 85 31 53 21**

**Mail : [mairie-laiz@wanadoo.fr](mailto:mairie-laiz@wanadoo.fr) - internet :**

## Calendrier des Manifestations Communales 2014

### **JANVIER**

**Vendredi 10** Vœux du Maire (Salle des fêtes de Laiz)

### **FEVRIER**

**Dimanche 2** Vente de boudin/boulettes par le Sou des Ecoles de Laiz (Salle des fêtes de Laiz)

### **MARS**

**Dimanche 9** Vente de boudin/caillettes de la Société de chasse de Laiz (Salle des fêtes de Laiz)

### **AVRIL**

**Dimanche 6** Loto du Club Amitié Laizienne (Salle des fêtes de Laiz)

### **MAI**

**Dimanche 4** Marche familiale du Comité Paroissial (Place du Village)

**Jeudi 8** Commémoration Armistice 1945

**Jeudi 8** Vide greniers du Comité des fêtes de Laiz (Place du Village)

**Vendredi 30** Fête des voisins (Place du Village)

### **JUIN**

**Samedi 14** Concours de pétanque de la Société de chasse de Laiz (Place du village)

**Vendredi 27** Journée porte ouverte et kermesse du Sou des Ecoles de Laiz (Ecole de Laiz)

### **JUILLET**

**Samedi 12** Fête du Village (Place du Village)

### **OCTOBRE**

**Dimanche 19** Vente de tartes du Sou des Ecoles de Laiz (Cantine)

**Dimanche 19** Vente Saucisson Beaujolais par les Sapeurs-Pompiers de Laiz

(Cantine)

**Vendredi 24** Concours de belote à la vache du Club Amitié Laizienne (Salle des fêtes de Laiz)

### **NOVEMBRE**

**Mardi 11** Commémoration Armistice de la Guerre 1914/1918

**Samedi 22** Soirée de la Société de Chasse de Laiz (Salle des fêtes de Laiz)

**Dimanche 30** Repas des Anciens offert par le CCAS (Salle des fêtes de Laiz)

### **DECEMBRE**

**Samedi 6** Vente de sapins par le Sou des écoles de Laiz (Place du Village)

**Vendredi 19** Fête de Noël de l'Ecole de Laiz et dégustation d'huitres par le Sou des Ecoles de Laiz (Salle des fêtes de Laiz)

## MARCHE GOURMANDE



Cette année, ce sont les communes de Pont-de-Veyle et Laiz qui ont été à l'honneur le 8 septembre. Le parcours de 11 kms environ a été agrémenté de haltes gourmandes : apéritif, entrée, plat chaud (poulet de Bresse cuit sur place à la broche et au feu de bois et gratin dauphinois), fromage et dessert, préparés par des spécialistes des métiers de bouche. Des haltes de présentation du patrimoine ont été appréciées par les 400 marcheurs. Ambiance



Des haltes de présentation du patrimoine ont été appréciées par les 400 marcheurs. Ambiance

conviviale assurée ! Merci aux bénévoles de ces deux communes et à l'équipe de l'office de Tourisme. En 2014, la marche est prévue à Saint Jean sur Veyle le 7 Septembre. Pensez à vos réservations.

## LES SERVICES PETITE ENFANCE

Les communes ont transféré la compétence petite enfance à la Communauté de communes. Cette dernière a donc mis en place les services suivants.

**-Le multi-accueil Croq'pomme**, agréé pour 18 places, est situé 61 Impasse des Platanes à Grièges.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Téléphone : 03.85.31.74.69

Mail : [croqpomme@cc-pontdeveyle.com](mailto:croqpomme@cc-pontdeveyle.com)

**-La micro-crèche Croq'cinelle**, agréée pour 9 enfants, est située 15 rue du Centre à Saint-Cyr-sur-Menthon.

Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Téléphone : 03.85.59.74.21

Mail : [croqpomme@cc-pontdeveyle.com](mailto:croqpomme@cc-pontdeveyle.com)

Ces deux structures offrent un accueil régulier ou occasionnel pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans du canton. Pour toute information, contactez Mme ROUDIL au 03.85.31.74.69.

La priorité étant donnée aux enfants, si vous ne pouvez pas joindre les équipes, n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur ou un mail.

**-Le Relais Assistantes Maternelles les Kokinoux** est un service, libre et gratuit, pour les parents et les assistants maternels agréés du canton : aide administrative (sur rendez-vous), animation, location de matériel de puériculture et de jeux. Il est situé 61 Impasse des Platanes à Grièges.

Téléphone : 03.85.31.84.28 (n'hésitez pas à laisser un message sur le répondeur)

Mail : [ram@cc-pontdeveyle.com](mailto:ram@cc-pontdeveyle.com)

Les permanences ont lieu sur rendez-vous le lundi de 14h à 17h, le vendredi de 8h à 14h dans les locaux du relais et le jeudi de 14h à 17h à la mairie de Saint-Cyr-sur-Menthon.

Les temps collectifs ont lieu les lundis, mardis et jeudis entre 9h à 11h dans les locaux du relais.

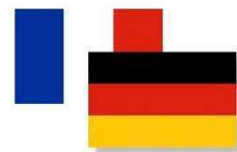
Des commandes groupées, des soirées d'information, une bourse de matériel de puériculture (qui aura lieu le dimanche 18 mai 2014) sont mises en place pour faciliter le quotidien des professionnels et des parents, en partenariat avec la sous-commission 'relais' de l'Association Familles Rurales composée de bénévoles (assistantes maternelles et parents).

**-Pirouette** est un espace dédié aux futurs parents et parents avec leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans du canton, mis en place grâce à la collaboration de l'AMFD, la MSA, la CAF, le Conseil général de l'Ain et la Communauté de communes du canton de Pont-de-Veyle. Il est ouvert les vendredis matins (sauf vacances scolaires) de 9h à 12h au sein du Relais Assistantes Maternelles 61 Impasse des Platanes à Grièges. Ce temps de rencontre et de jeux est gratuit et anonyme, aucune inscription n'est nécessaire.

Information auprès du Relais Assistantes Maternelles : 03.85.31.84.28.



**Comité de jumelage du  
Canton de Pont-de-Veyle  
63 grande rue  
01290 Pont-de-Veyle**



**L'année 2013** a vu perdurer les rencontres avec notre commune jumelle de Straubenhardt. Lors de chacune d'elles, les familles prennent plaisir à se retrouver ce qui entretient les liens tissés, pour certaines, depuis plus de 12 ans. Mais de nouvelles familles s'impliquent actuellement et favorisent, ainsi, le rayonnement du Comité de Jumelage dans le canton.



Du côté de nos amis allemands, venue mi-juin de 35 personnes avec, au programme, visite de la Dombes et du Parc des Oiseaux de Villars-les-Dombes.

Puis participation de 35 marcheurs, le weekend du 8 septembre, pour la « Marche Gourmande » de l'Office de Tourisme sur les communes de Laiz et Pont-de-Veyle.

Du côté de nos amis allemands, venue mi-juin de 35 personnes avec, au programme, visite de la Dombes et du Parc des Oiseaux de Villars-les-Dombes.



Nous avons, ainsi, pu faire la connaissance du nouveau maire de Straubenhardt, Monsieur Helge Viehweg. **Pour les projets 2014**, il est envisagé une soirée café-théâtre au printemps et la venue de nos amis allemands, avant l'été, pour une visite vraisemblablement de Lyon. Et, bien sûr, ils sont toujours partants pour venir marcher en septembre. Nous organiserons, à l'automne, un voyage à Straubenhardt ainsi qu'une possible rencontre entre les élèves adultes des cours d'allemand, ici, et des cours de français en Allemagne.

N'hésitez pas. Contactez-nous par l'intermédiaire de nos représentants dans votre commune qui sont :

**Anne-Catherine** 194, chemin des Motterets **ou Sylvie Bajat** au 03.85.51.92.45.

Du côté français, soirée café-théâtre le samedi 6 avril avec l'humoriste Delphine Delepaut, accompagnement en mai de 36 élèves et professeurs de la Maison Familiale Rurale de Pont-de-Veyle pour une semaine découverte des structures sanitaires et sociales allemandes et déplacement en octobre pour 57 participants avec une visite d'un écomusée de la Forêt-Noire.

## « Histoire et Patrimoine »: un lien du passé au vivant

Histoire et Patrimoine du canton de Pont-de-Veyle dont le siège est à la mairie de Grièges est une association cantonale regroupant les personnes intéressées par le patrimoine du canton, et bien au-delà. Adhérent à Patrimoine des Pays de l'Ain elle offre la possibilité à ses membres la possibilité de suivre les formations au guidage proposées par PPA. Sur le plan local, les personnes ayant suivi cette formation apportent leur concours à l'Office de Tourisme en assurant le guidage des visites organisées dans le canton. Ces visites peuvent être organisées à la demande.

Dans ce cadre, les guides bénévoles de l'association assurent le guidage des visites organisées par l'Office de Tourisme et en particulier la visite animée du parc du château de Pont-de-Veyle avec la participation de comédiens des « Bleus de la Planche » de Grièges. En juillet, la visite en semi-nocturne de Pont-de-Veyle se termine devant la porte horloge avec un spectacle : « Pont-de-Veyle au fil du temps ». Deux périodes sont retracées, l'arrivée du Duc de *Lesdiguières* dans son duché et plus tard la période révolutionnaire avec l'intervention du commissaire de la République Antoine-Louis Albitte surnommé « le tigre de l'Ain ». Enfin, l'automnale au mois de novembre clôture la saison. Elle permet, au cours d'un après-midi, de découvrir un lieu et d'offrir un moment de convivialité autour d'un goûter

Le groupe « Faites du patois », connaît une activité débordante, apportant son concours dans différentes manifestations. Il a participé à la « fête internationale des patois » à Bulle en suisse les 24 e 25 août 2013. A noter qu'avec Histoire et Patrimoine, ce groupe a organisé la « 1ère fête départementale des patois, folklore et traditions » les 16 et 17 novembre à l'Escale. Cette manifestation était couplée avec le salon du livre organisé par Patrimoine des Pays de l'Ain. Par ailleurs, toute l'année, les patoisants se déplacent pour faire partager leur passion et présenter leurs spectacles, tant dans le canton que dans le département et hors département. Leurs actions envers les écoles pour faire découvrir la langue de nos parents rencontrent un vif succès. Le *blog* « faitesdupatois.canalblog.com » est largement fréquenté et peut vous permettre de prendre contact avec eux pour toutes demandes de spectacles au profit de vos associations.

Le chantier sur la micro toponymie se poursuit. Il s'agit de rechercher les origines de noms de lieux ou d'expressions locales, souvent véhiculés oralement et de ce fait fragilisés. Au moment où la technique nous apporte de l'information de plus en plus précise et structurée, il est important d'archiver cette somme de connaissances détenues par la mémoire collective. Toutefois, il ne s'agit pas de jouer les "passéistes" mais d'assurer notre rôle de témoins et transmettre ce savoir. A noter que ce travail est mené par différents groupes dans la région Rhône-Alpes.

Les membres de l'association Histoire et Patrimoine souhaitent voir le groupe s'étoffer. C'est un moyen pour les habitants de longue date de faire connaître et de mémoriser les traditions, alors que pour les arrivants c'est une façon d'appréhender leur environnement au travers des contacts conviviaux.

Plusieurs visites programmées sont proposées en collaboration avec l'Office de Tourisme. En juillet la visite en semi-nocturne de Pont-de-Veyle connaît toujours un franc succès. En projet : animer cette visite par la présence de comédiens. Au mois d'août, une visite des pigeonniers est plébiscitée par les participants. Cette année encore l'association « Histoire et Patrimoine » a pris une part active à l'animation de notre canton, comme lors de la « marche gourmande », s'insérant parfaitement dans le réseau associatif qui fait notre richesse. Toutes les personnes intéressées par l'histoire de notre canton, les traditions, le mode de vie des années passées seront les bienvenues

## FOOTBALL

Vous pouvez consulter le site de la JSCPV : [jscantondepontdeveyle.leclubdefoot.com](http://jscantondepontdeveyle.leclubdefoot.com)

**U15**



Vous pouvez consulter le blog de l'ASGPV à l'adresse suivante : [www.asgpv.wordpress.com](http://www.asgpv.wordpress.com)

**U15**

